

## **Compte-rendu (non-officiel) du Conseil du PRES du 11 septembre 2013**

### **Par les 2 élus du collège « enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs » des deux universités de Tours et d'Orléans**

**Hélène Maurel-Indart (SNESUP Tours) & Jeffrey Hopes (SNESUP Orléans)**

#### 1. Informations diverses (Loïc Vaillant)

Le projet d'une Maison des Sciences est approuvé par le Premier Ministre, mais son financement n'est pas encore connu. Son ouverture est prévue pour janvier 2014.

#### 2. Mise en place d'un espace de réflexion éthique en Région Centre (Bernard Roehrich).

Il s'agit d'une convention entre le PRES, les universités d'Orléans et de Tours, le CHU et la Région. Les objectifs sont d'une part de coordonner différentes initiatives provenant notamment des milieux médico-sociaux, dont une participation à la formation des personnels de santé, d'autre part de fournir un espace de discussion, d'échanges et de diffusion d'informations au niveau régional. Le projet a reçu un avis favorable du Recteur. Un médecin coordinateur et un poste administratif y seront affectés. L'espace sera administré par deux conseils et sera entièrement par le Ministère de la Santé (zéro coût pour le PRES).

#### 3. Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante (SRESVE) Loïc Vaillant et Patrick Riehl (Vice-Président, Région) (Loïc Vaillant)

La rédaction du document entre dans sa dernière phase. Il sera examiné par le comité de pilotage le 9 octobre. Des réunions locales dans les différents départements seront organisées à la demande des Conseils Généraux pour qu'ils puissent prendre connaissance et apporter leur contribution au schéma. JH objecte qu'il n'est pas normal que ces ajouts et amendements se fassent après les discussions dans les groupes de travail, alors que des représentants de certains conseils généraux y avaient participé. Y. Touré et P. Riehl insistent sur la nécessité d'impliquer les départements pour qu'ils adhèrent au schéma. L. Vaillant assure que leurs contributions n'apporteront pas atteinte à la cohérence du schéma.

Certaines modifications ont déjà été apportées après discussion au comité de pilotage et au bureau du PRES :

- La mise en place d'une instance de coordination pour les formations à Bac+3
- La mise en place comité masters/recherche
- L'objectif développement des formations d'ingénieurs
- La promotion de 'learning centres' comme facteur d'attractivité

Une fois le schéma voté, il sera piloté par un comité de pilotage, un comité technique, un comité master/recherche, l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur (ORES) et une cellule communication, le tout associé à des instances de concertation, dont la Conférence régionale et des comités territoriaux.

Plusieurs intervenants (Y. Touré, J. Hopes, P. Allorant...) s'opposent au terme 'pilotage' qui implique que le schéma impose des obligations aux acteurs et notamment aux universités, alors que celles-ci exercent des missions nationales. L. Vaillant précise que le schéma n'est pas un contrat. Différentes formulations alternatives sont proposées : 'comité de suivi', 'comité de coordination', 'comité de mise en œuvre des actions'...

Y. Touré souligne que le SRESVE n'est pas voté dans les établissements. Le PRES le vote au moment où il cesse d'exister ! Il est surtout voté par le Conseil Régional.

P.Riehl consulte le Président de Région en direct sur son téléphone portable ! Il(s) s'oppose(nt) à toute modification du mot 'pilotage' car les actions doivent être financées et mises en œuvre par la Région.

Y. Touré regrette que la recherche et l'innovation n'aient pas été traitées dans le même schéma (elles feront l'objet d'un schéma ultérieur).

Bonneau (par la voix de P. Riehl) trouve le schéma 'mièvre' et souhaite davantage d'actions fortes spécifiques à la Région. JH fait remarquer qu'une même bonne idée partagée par l'ensemble des régions n'est pas moins bonne pour autant...

#### 4. PRES-CUE

L. Vaillant : Depuis le vote de la loi sur l'Enseignement Supérieur, les PRES sont devenus des Communautés d'Universités et d'Etablissements (CUE). Elles ont un an pour définir leurs statuts, puis une année supplémentaire pour mettre en place ces statuts avec un nouveau CA. Jusqu'à là, les CUE fonctionnent avec le même conseil et la même présidence que le PRES. Il est prévu des transferts de compétences des universités vers les CUE : celles-ci sont à définir par chaque CUE. Le transfert de l'ESPE à la CUE doit se faire en 2015. LV se prononce en faveur d'une démarche de mise en place similaire à celle qui a présidé au PRES.

JH soulève la question du périmètre de la CUE. C'est là où les choses se corsent...

La discussion dégénère assez rapidement en un 'dialogue' de plus en plus tendu entre L. Vaillant et Y. Touré. En dehors du côté assez ahurissant de cet étalement public de leurs désaccords profonds, des conceptions totalement opposées d'une future CUE se font jour.

L. Vaillant pense que la CUE ne doit pas revêtir un caractère uniquement régional. Comme nous le savions déjà, il est en faveur d'une CUE qui réunirait les universités de Tours, Orléans, Poitiers, Limoges et La Rochelle. Il semblerait que le Président de l'université de Limoges cherche à mettre en place une CUE Limousin qui passerait ensuite des conventions avec les universités avoisinantes (la même scission serait en train de faire jour en Picardie). LV pense que c'est une démarche qui pourrait être adoptée comme principe structurant d'une CUE élargie, mais il souhaite recourir aux services d'une entreprise de conseil/audit extérieur afin de définir le format le plus approprié.

Y. Touré souhaite la mise en place d'une CUE qui ferait directement suite au PRES actuel. La mise en place de cette CUE doit précéder toute autre démarche envers d'autres universités. De cette façon, la CUE garderait sa dimension régionale et sa cohérence avec le SRESVE.

L'idée d'un(e) PRES/CUE élargi(e) repose essentiellement sur un fort axe Tours-Poitiers autour des deux CHU.

A ce débat s'ajoute l'idée, apparemment mise en avant par certains politiques, d'un rapprochement de l'université d'Orléans avec le plateau de Saclay.

**Conclusion : le désaccord total entre les présidents Vaillant et Touré risque de paralyser les discussions sur la mise en place des statuts d'une future CUE. Mais en même temps, c'est un désaccord qui nécessite l'ouverture d'un grand débat dans tous les établissements concernés, débat que JH appelle de ses vœux. Il est urgent que les personnels et étudiants se saisissent de cette question.**